ANNEE UNIVERSITAIRE 2016-2017

DEMANDE DE « SOUTIEN A LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES DOCTORANTS » (SMID Clesco)

Cette aide s'adresse à tous les doctorants actuellement inscrits en thèse, quelle que soit leur année d'inscription.

Elle vise à soutenir la mobilité internationale pour :
- La participation à un colloque international en France ou à l'étranger (en priorité dans le cadre d'une codirection ou d'une cotutelle)
- Un séjour dans une Unité de Recherche européenne ou internationale
- La collecte de données à l'étranger dans le cadre de la thèse.

Pour bénéficier de cette aide, les doctorants devront s'engager à présenter leur expérience au cours d'une journée dédiée aux activités internationales de l'ED.

Cette aide peut être cumulée avec les autres formes d'aides à la mobilité internationale proposées par les établissements (AMID - ATUPS) et par l'Ecole des Docteurs.

Les doctorants ayant déjà bénéficié du SMID CLESCO ou de l'Aide à la Mobilité Internationale des Doctorants du Conseil scientifique (AMID) les années précédentes ne seront pas prioritaires.

L'instruction des dossiers de candidature sera réalisée par une commission (composée de membres du Conseil de l'ED dont des élus doctorants) qui se réunira pour examiner les dossiers.

L'aide nominale sera versée directement aux doctorants par le biais d'un remboursement forfaitaire avec ordre de mission, pour un **déplacement effectué avant le 31 décembre 2017**.
Le dossier de mission devra être retiré auprès de la DED, Bureau D151, et l'ordre de mission devra être signé avant le départ.
Le dossier de demande de prise en charge des frais de mission devra être complété et déposé à la DED, à l'issue de la mission, impérativement **avant le 13 octobre 2017**.

Dossier de candidature complet à déposer **au secrétariat de l'ED CLESCO** avant le :
Vendredi 31 mars 2017, 16 heures.

<u>Dossier de Candidature</u> :

Ce dossier doit comporter les pièces suivantes :
- Projet relatif à la mission (programme de colloque, accueil dans une unité de recherche, collecte de données – Europe et International) (1 à 2 pages maximum)
- Avis du directeur de d'unité de recherche et du directeur de Thèse
- Budget : annexe financière « réaliste » et précisant, le cas échéant, si une aide a déjà été obtenue (AMID, Unité de Recherche…), avec le montant et la date
- Déclaration d'engagement à participer à la journée dédiée aux activités internationales de l'ED

TOUT DOSSIER INCOMPLET ou HORS DELAI NE SERA PAS EXAMINE